

Mairé

La lettre – Avril 2023

Edito

L'hiver vient de se terminer et la pluviométrie n'a pas été suffisante pour recharger nos nappes phréatiques. Le manque d'eau va rapidement poser problème. Des arrêtés préfectoraux sur l'usage de l'eau sont déjà à l'ordre du jour et d'autres suivront sur la période estivale afin de gérer au mieux les réserves. Soyez donc vigilants afin que tous puissent avoir accès à ce bien commun.



Nous avons voté la fiscalité communale. Les taux restent identiques aux années précédentes sachant que la base nationale subit une hausse de 7.1%. Pour mémoire, le conseil municipal s'était engagé à ne pas augmenter la fiscalité pendant la mandature.

Quelques évènements estivaux sont prévus dans notre village afin d'animer vos journées et/ou soirées. A vos agendas !

L'équipe municipale

Point sur les investissements



➤ La cour de la salle polyvalente

A ce jour, 90% des travaux sont réalisés. Il reste :

- La pose des couvertines sur les murets, le crépi et le rejointoiement
- La pose d'un trottoir en béton désactivé le long de l'ancien logement communal



➤ Travaux à venir

- Valorisation des bords de Creuse
 - Création d'un théâtre végétalisé afin d'accueillir différentes animations.
 - Réhabilitation du terrain de boules : changement du bois qui entoure les différents terrains.

L'entreprise AUDACIE (chantier d'insertion) effectuera les travaux des deux chantiers.

- Voirie

La numérotation des hameaux va débuter courant juin.

- Pose d'un toboggan

Ce toboggan viendra compléter l'aire de jeux des enfants sur le terrain communal.

Infos flash

➤ Biodiversité

- Les membres de la commission biodiversité ont commencé la plantation des vivaces au niveau de la cour de la salle polyvalente et sous la lisse comme le recommande le jury des « villages fleuris » et dans le souci de l'économie d'eau. Cela n'exclut pas la plantation de fleurs horticoles pour cet été.



- La tonte des espaces communaux est effectuée de manière raisonnée : les fleurs naturelles (pâquerettes entre autres) au-delà d'être agréables pour les yeux, sont importantes pour la faune, notamment les abeilles. Il est donc nécessaire d'y être attentif et de les préserver. Aussi, les employés municipaux effectuent des tontes partielles pendant la période printanière.

➤ Voirie

Dès le mois de Juin, une limitation de vitesse à 50km/h sera appliquée sur la totalité du hameau de Montant afin de répondre à la sécurité de tous.

➤ Visite du sénateur Bruno BELIN et de la vice-présidente départementale Pascale MOREAU



Le sénateur a réaffirmé son attachement aux petites communes. Différents sujets ont été abordés, notamment l'arrivée de la fibre dans nos campagnes, la route départementale n°5 qui est en très mauvais état et la téléphonie qui n'est pas toujours performante malgré la multiplication des pylônes.

➤ Tourisme

Quelques événements estivaux s'organisent dans notre village :

- **Le 13 Mai** : fête du jeu sur le terrain communal, organisée par la MCL de la Roche-Posay
- **Le 3 Juin** : concert sur la place de l'église avec le groupe « Lois et les Clarcks ». La restauration sera possible à l'auberge du Vieux Port
- **Le 12 Août** : « Escales musicales » : concert à 20h30 sur le terrain communal en bord de Creuse. La fin d'après-midi sera consacrée aux enfants avec des jeux à partir de 17h30. Buvette et restauration sur place.



➤ Commémoration du 8 mai

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11h30 devant le monument aux morts et sera suivie d'un vin d'honneur. Une collecte pour les bleuets de France sera organisée.

➤ Ouverture de la pêche

L'office du tourisme de la Roche Posay et le restaurant de Lésigny, l'Ere du temps (aux heures d'ouverture du restaurant) vous proposent l'achat des cartes de pêche.

➤ Cellule d'informations et recueil des directives anticipées (les souhaits concernant la fin de vie)

L'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (ARS) et le CHU de Poitiers se sont alliés pour créer la CIRDA (cellule d'informations et recueil des directives anticipées) afin de faire

bénéficier les usagers d'un soutien personnalisé dans la rédaction des directives anticipées et répondre à leurs interrogations. La mairie tient à votre disposition les prospectus explicatifs et les coordonnées du CIRDA.

➤ Vie associative

L'association MvM vous propose :

D'autres animations vous seront proposées durant les mois à venir. Une communication sera faite via panneau pocket, le site internet de la commune ou des flyers.



➤ Le muguet fleur porte-bonheur du printemps

Mais d'où vient cette coutume d'offrir du muguet au 1er mai. ?

Selon une historienne des fêtes : Nadine Cretin, cette célébration remonterait à l'époque des Celtes. « *La nuit de Beltaine (1er Mai) annonçait le début de la saison chaude. Il y avait des feux allumés un peu partout où l'on se rendait comme à des sanctuaires. C'était vraiment sacré. Le matin on se roulait dans la rosée et on la récupérait sur un linge parce qu'elle était particulièrement bénéfique* ».



Le fait d'offrir des fleurs est lié à l'importance de la végétation dans les célébrations du printemps. « *La tradition même du muguet, on la trouve entre 1560 avec le petit roi Charles IX, qui avait 10 ans à ce moment là, et à qui un chevalier de la Drôme avait offert un bouquet de muguet. De là est venu la tradition de s'offrir tout le temps ce petit brin de muguet porte-bonheur. Mais sans doute que la tradition existait déjà* ».

Le muguet pourrait avoir été choisi pour sa forme et son odeur. « *Ses fleurs sont comme des petites cloches et la cloche a toujours été un symbole de porte-bonheur. C'est également pour éloigner les épidémies. On sonnait toujours les cloches des églises pour annoncer un évènement heureux. Au printemps elle est toujours annonciatrice de bonheur* ».

Sources article de Georges Gobet/AFP

Infos utiles

Site internet de la commune : mairie86.fr

Permanence des élus : Pas de permanence fixe. Vous pouvez rencontrer le Maire ou la 1^{ère} adjointe sur rdv.